



 **DU LOCAL DANS L'ASSIETTE !** 

**POUR TOUTE DEMANDE D'ACCOMPAGNEMENT
ET D'INSCRIPTION POUR L'UTILISATION DE LA PLATEFORME,
CONTACTEZ LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA NIÈVRE**

DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL

Maxime ALBERT - Barbara ROY

Par téléphone : 03 86 60 58 74/58 75

Par mail : agrilocal58@nievre.fr



 **DU LOCAL DANS L'ASSIETTE !** 



UN OUTIL NOVATEUR ET EFFICACE



DU LOCAL DANS L'ASSIETTE !

Agrilocal58.fr est une plateforme internet qui permet une mise en relation simple et immédiate entre fournisseurs locaux et acheteurs publics (établissements scolaires, maisons de retraite, hôpitaux etc.), sans intermédiaire. Fournisseurs et acheteurs sont géo-référencés dans une base de données pour permettre un approvisionnement de proximité.

RESPECTEZ LE CODE DES MARCHÉS PUBLICS



Agrilocal58.fr, plateforme d'annonces légales, garantit un accès de tous les fournisseurs à la commande publique, y compris ceux extérieurs au département de la Nièvre, qui peuvent s'ils le souhaitent répondre aux consultations. Les avis de publicité générés automatiquement assurent le respect des seuils imposés par le Code des marchés publics.

LA COMMANDE PUBLIQUE SIMPLIFIÉE



L'acheteur lance une consultation via la plateforme à laquelle les fournisseurs peuvent répondre instantanément par un simple clic.

LOCALISEZ VOS FOURNISSEURS

L'acheteur accède à l'offre du territoire et visualise immédiatement sur une carte l'implantation géographique des fournisseurs potentiels, sur un périmètre qu'il a lui-même établi.



UN SOUTIEN DIRECT AUX FOURNISSEURS NIVERNAIS

Agrilocal58.fr est une des solutions qui doit permettre aux agriculteurs, artisans et entreprises locales de vivre dignement de leur travail. Chaque fournisseur dispose d'une page personnelle pour mettre en valeur ses produits et sa structure. Cet outil contribue à fournir des produits locaux de qualité aux convives de la restauration collective.

UN DISPOSITIF GRATUIT

Le service Agrilocal58.fr est gratuit pour les utilisateurs. Son utilisation nécessite une simple inscription pour l'acheteur comme le fournisseur. Une fois son mot de passe créé, il accède directement à la plateforme.



COMMENT ÇA MARCHE ?

1



L'acheteur engage sa consultation directement sur www.agrilocal58.fr

2



Agrilocal58 identifie par géolocalisation des fournisseurs locaux inscrits capables de répondre à la demande. Les fournisseurs sélectionnés reçoivent une alerte par mail, fax ou sms. Les avis de publicité automatiques sont générés sur le site Agrilocal58.fr

3



Les fournisseurs locaux intéressés font leur offre directement en ligne. Le fournisseur, via son "extranet personnel", peut aussi proposer directement aux acheteurs ses produits (utile en cas de productions excédentaires ou nouvelles).

4



L'acheteur relève sur le site les offres déposées au terme du délai de consultation et choisit l'offre qui répond le plus aux critères définis.

5



L'acheteur valide sa commande. Un bon de commande est émis sur Agrilocal58.fr et transmis automatiquement au fournisseur retenu.

6



Livraison des produits.